PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : SECTEUR INDUSTRIE BÂTIMENT COMMERCE (PRAP IBC)



Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en oeuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique. Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains.

Contenus

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique. La démarche de prévention : — Structuration missions et organisation du secteur — Code du travail, principes de prévention — Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'entreprise. La situation de travail : — Décrire une situation de travail — Identifier les situations de travail dangereuses — Rechercher des déterminants — Proposer et évaluer des pistes d'amélioration. Anatomie, physiologie du corps humain : — Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique — Dommages potentiels liés à l'activité physique. Principes organisateurs de l'action motrice dans les différentes situations de travail.

Pré-requis

Pas de pré-requis.

Modalités et délais d'accès à la formation

Parcours possible tout au long de l'année Délais d'accés à la formation : 2 semaines

Public concerné

Salariés

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 14h
- Nombre d'heures au total : 14h

Méthodes pédagogiques

 Formation action. - Prise en compte des situations professionnelles spécifiques du milieu professionnel des participants. - Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain de l'environnement de travail des stagiaires. - Évaluation et certification selon le référentiel INRS.

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examen final

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un certificat INRS "acteur PRAP IBC" valable 24 mois.

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Plan de développement des compétences

Tarif

Prix maximum : 23€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de satisfaction : 100% Taux de réussite: 100%

Débouchés et poursuites d'études

Obtention du certificat PRAP.

Formation réalisée par GRETA Auvergne



Égalité Fraternité

